

Extrait du Université Populaire de Toulouse

<https://universitepopulaireretoulouse.fr/spip.php?article1463>

Airbus : le cauchemar de la sous-traitance en cascade

- Université Populaire de Toulouse - Programme d'activités -

Date de mise en ligne : jeudi 20 septembre 2018

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés



L'Université Populaire de Toulouse en partenariat avec Médiacités invite Rozenn Le Saint et Xavier Petracci le mardi 16 octobre à 20H30 au Bijou, 123 avenue de Muret, Toulouse.

Rozenn Le Saint est journaliste d'investigation indépendante spécialisée dans le social et la santé, coauteure de Le livre noir des syndicats, chez Robert Laffont : un des chapitres traite de « FO chez Airbus : un syndicat tout puissant dans une entreprise prospère ». Elle enquête essentiellement pour Médiacités, et a notamment écrit une série d'articles sur Airbus

**Retour ligne automatique
Xavier Petracci, responsable syndical de la CGT Airbus et de la coordination CGT des sous-traitants d'Airbus**

Quand des sous-traitants travaillent exclusivement pour Airbus, comme Satys (anciennement Finaero) en France, à qui le géant de l'aéronautique sous-traite la peinture de ses avions, il n'y a pas le choix : ils se plient en quatre pour répondre aux exigences de leur seul client-roi. « Les conditions de travail sont exécrables, on nous demande toujours plus, toujours plus vite, déplore Julien Vitrant, onze ans de métier, fraîchement élu délégué syndical CFDT. Quand j'ai débuté, nous étions 25 peintres en France, à présent, nous sommes 150. C'est une petite entreprise qui a grandi trop vite, un rouleau compresseur qui met à bout ses salariés pour engraisser Airbus ». Le 2 juin, fait rarissime à Blagnac, les cinq cabines de peinture de l'avionneur se sont arrêtées : tous les peintres de Satys se sont mis en grève. Ils ont demandé, sans succès, l'embauche de collègues supplémentaires face à la hausse de la charge de travail. « Pour un ponçage d'A330, les salariés du donneur d'ordre, Airbus, sont 14 et nous, nous sommes sept », dénonce Julian Vitrant.



En ponçant les avions, ces salariés de sous-traitants s'exposent au puissant cancérigène Chrome VI. Airbus a obtenu une dérogation pour continuer de l'utiliser malgré l'interdiction du produit en septembre 2017, en application de la directive européenne Reach, dont le but est de sécuriser la fabrication et l'utilisation des substances chimiques dans l'industrie. En revanche, l'entreprise doit abaisser les seuils d'exposition d'ici au mois de janvier 2019.



« Les produits chimiques que nous utilisons défoncent les bonhommes. Il ne s'agit pas de peinture de voiture, il faut que cela tienne. Or, comme ils sont sous pression, certains ne prennent pas le temps de mettre leur équipement de protection comme leur masque à cartouche d'oxygène », déplore Julian Vitrant, également représentant au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) de Satys. « Le principe de sous-traitance en cascade d'Airbus, c'est de sous-traiter les risques, notamment pour les tâches qui exposent aux procédés les plus toxiques, afin de ne pas avoir à s'occuper des possibles accidents du travail et maladies professionnelles », explique Annie Thébaud-Mony, sociologue spécialiste des questions de santé publique, lanceuse d'alerte dans le scandale de l'amiante.